



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 9 mars 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Liborio CICCARELLO
Tél : 03 87 34 34 12
E-mail : liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Mairie de Forbach
Avenue Saint-Rémy
57600 Forbach

OBJET : Dossier de déclaration concernant la construction du lotissement « Le Belvédère » à Forbach
Notification mairie

RÉF. : Y:\Dossiers instruits_en cours\2150. EP\FORBACH\Lotissement « le Belvédère »

P.J. : 1 dossier ; 1 récépissé ; 1 courrier de notification.

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- Construction du lotissement "Le Belvédère" à Forbach.

Ce dossier a été déposé par : Sodevam

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2021-00001 en date du 12 janvier 2021, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline DELLINGER